

POURQUOI INTÉGRER LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ?

Grâce à la disponibilité d'outils, d'applications et de ressources numériques, les nouvelles technologies permettent aux enseignants de proposer un éventail varié d'activités pédagogiques pertinentes aux élèves. Ces activités enrichissent l'expérience d'apprentissage et créent de nouvelles opportunités pédagogiques.

L'intégration du numérique permet de travailler, entre autres, les objectifs suivants :

- **motiver** les élèves par tous les styles d'apprentissage possibles ;
- **multiplier les interactions en classe** et encourager la créativité, la communication, la collaboration et la pensée critique ;
- travailler les **compétences de citoyenneté numérique** ;
- préparer les élèves aux études supérieures où le numérique est largement utilisé et, surtout, à l'emploi et la **citoyenneté du 21^{ème} siècle**.

QUE VA FAIRE L'ÉLÈVE AVEC CET ORDINATEUR ?

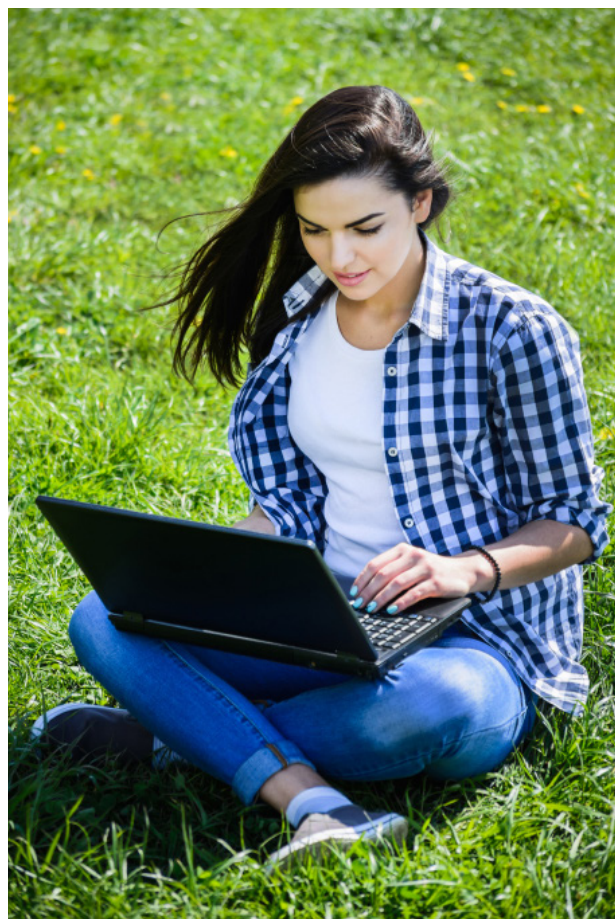
Il pourra consulter, en classe ou à domicile, des contenus multimédias attractifs, récents et adaptés à ses apprentissages.

L'usage des plateformes et des outils numériques encourage la collaboration entre les élèves. La communication entre eux et l'école s'en trouve améliorée. Cela facilite leurs productions de textes, de présentations et de contenus interactifs (capsules vidéo, portfolios, BD, réalité augmentée, cartes mentales... qui aident à la mémorisation).

UN SÉRIEUX APPUI À L'ENSEIGNANT

Les outils numériques permettent à l'enseignant de personnaliser les apprentissages. Une vérification rapide et régulière de la compréhension des élèves est facilitée. Il peut proposer plus aisément de la remédiation. L'**inclusion** et les **aménagements raisonnables** peuvent s'appuyer sur les outils qui compensent certaines déficiences ou difficultés rencontrées par l'élève.

Enfin, c'est le compagnon idéal de l'éducation aux médias, à la **cyber-citoyenneté**. Il permet une large ouverture sur le monde (musée en ligne, échanges internationaux...). **Equiper chaque élève se fait dans un souci d'équité entre tous.**



UN PEU MOINS DE PAPIER, MAIS SURTOUT UN OUTIL DE PLUS !

L'ordinateur peut remplacer un dictionnaire ou un atlas mais ne se substituera jamais complètement à certaines ressources imprimées. Il est un **outil de plus dans le cartable de l'élève**.

A terme, le souhait de l'école est de diminuer l'usage des impressions papier au strict nécessaire.

LA RENTRÉE NUMÉRIQUE FAIT PARTIE DU PROJET ÉDUCATIF DE LA PROVINCE DE HAINAUT. IL EST INSCRIT DANS LE PROJET D'ÉCOLE DE CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS DU POUVOIR ORGANISATEUR.

LA RENTRÉE NUMÉRIQUE

EQUIPER PROGRESSIVEMENT TOUS LES ÉLÈVES DE LA PROVINCE DE HAINAUT D'UN CHROMEBOOK



CHAQUE ÉLÈVE EST ÉQUIPÉ D'UN CHROMEBOOK À LA RENTRÉE.

QU'EST-CE QU'UN CHROMEBOOK ?

C'est un ordinateur portable équipé d'un écran tactile fonctionnant sous Chrome OS et disposant d'une large autonomie. Renforcé pour résister aux chocs, il permet l'installation d'applications similaires à celles sur smartphone et tablette. Il est très rapide au démarrage. Tous les travaux sont enregistrés en ligne afin de sécuriser les données, en cas de perte, cela permet de changer d'appareil et de retrouver son travail.

POURQUOI ÉQUIPER MON ENFANT DE CETTE MACHINE ?

Pendant les heures scolaires, la machine est gérée par l'école. Tous les élèves disposent des mêmes outils, de la même version des applications. Les enseignants peuvent se concentrer sur les apprentissages plutôt que de régler des problèmes techniques particuliers selon les machines.

L'élève ne peut donc pas apporter sa propre machine à l'école pour les raisons techniques et pratiques évoquées (sécurité du réseau, gestion de la bande passante...). Par ce choix, l'école souhaite aussi que cette homogénéité favorise l'apprentissage et le partage d'expérience entre élèves plus ou moins expérimentés.

SERVICE TECHNIQUE

Un contrat de maintenance et une extension de **garantie de 3 ans sont inclus** dans le prix de la machine. En cas de dommage accidentel (chute, liquide ou bris d'écran), la réparation sera facturée au responsable légal de l'élève à un tarif préférentiel.

ET LA SÉCURITÉ ?

La machine est équipée de tous les dispositifs nécessaires pour contrer les virus. En cas de perte ou de vol, la machine est désactivée à distance et rendue inutilisable.

Pendant les heures scolaires, l'école n'autorise que l'usage du compte scolaire de l'élève et les accès aux sites autorisés. En dehors des heures scolaires et pendant les vacances, la connexion avec son compte privé est permise. L'élève a alors accès à internet sans restriction.



QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

1. **signer** un contrat d'achat ou achat échelonné.
2. **accepter la Charte** qui fixe les règles d'utilisation de la machine et des outils numériques mis à disposition par l'école.
3. **payer (achat ou achat échelonné) en ligne** sur le webshop. Vous recevrez les accès par mail.

UN ACHAT OU ACHAT ÉCHELONNÉ ?

Chaque machine d'une valeur de 281,81 € est co-financée par la Fédération Wallonie Bruxelles et la Province de Hainaut à hauteur de 160 €.

Pour le montant restant, deux solutions sont proposées :

- un **achat à 121,81 €** à payer en une fois.
- un **achat échelonné de 20 € par mois*** sur une période de 5 mois*.

FONDS DE SOLIDARITÉ

Equiper tous les élèves est notre objectif : un **fonds de solidarité** est disponible pour aider les familles qui souhaitent un soutien financier.

La demande se fait auprès de la Direction et des CPMS sur base de différents critères (revenus mensuels, équipement sur base de plusieurs enfants d'une même famille...).

***PREMIER VERSEMENT DE 41,81 € PUIS DE 4 X 20 € PAR MOIS (CÔÛT TOTAL DE 121,81 €). LE TOUT PAYÉ PAR MANDAT EN LIGNE UNIQUEMENT. LES MODALITÉS EXACTES SONT DÉCLINÉES DANS LE CONTRAT SELON L'ANNÉE D'INSCRIPTION DE L'ENFANT. LES PRIX ET MODÈLES SONT MENTIONNÉS À TITRE D'EXEMPLE. ILS SONT NON-CONTRACTUELS.**

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT :

- WWW.ETUDIERENHAINAUT.BE
- ETUDIER EN HAINAUT
- @ETUDIERENHAINAUT
- ETUDIER EN HAINAUT

